AFRICAN UNION الأتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

AddisAbéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE REJETTE TOTALEMENT LA PRÉTENDUE DÉCLARATION D' «INDÉPENDANCE» FAITE PAR UN GROUPE REBELLE DANS LE NORD MALI

Addis Abéba, le 6 avril 2012: Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, exprime le rejet total par l'UA de la déclaration faite par un groupe armé, le «Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA)», au sujet de la prétendue «indépendance» de l'«Azawad». Il condamne fermement cette annonce, qui est nulle et sans aucune valeur. Il appelle toute la communauté internationale à soutenir pleinement cette position de principe de l'Afrique.

Le Président de la Commission rappelle le principe fondamental de l'intangibilité des frontières héritées par les pays africains à leur accession à l'indépendance et réitère l'attachement indéfectible de l'UA à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de la République du Mali. Il souligne que l'UA et ses États membres ne ménageront aucun effort pour contribuer à rétablir l'autorité de la République du Mali sur l'ensemble de son territoire national et mettre un terme aux attaques perpétrées par des groupes armés et terroristes dans la partie nord du pays.

En application du communiqué du Conseil de paix et de sécurité du 3 avril 2012, la Commission, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, est en train de prendre les mesures nécessaires pour imposer des sanctions individuelles à l'encontre des dirigeants et membres de groupes armés impliqués dans les attaques au nord du Mali et dans des atrocités contre la population civile, ainsi que pour dresser une liste de tous les groupes terroristes et autres groupes armés opérant en liaison avec eux sur le territoire de la République du Mali, aux fins de leur inclusion dans la liste des groupes terroristes établie par l'UA.

Le Président de la Commission réaffirme en outre le plein soutien de l'UA aux efforts que déploie la CEDEAO en vue de prendre des mesures concrètes pour protéger l'unité et l'intégrité territoriale de la République du Mali, y compris par le déploiement de sa brigade en attente. À cette fin, il appelle tous les États membres et partenaires de l'UA à apporter le soutien nécessaire à la CEDEAO. A cet égard, l'UA continuera de travailler étroitement avec les Pays du champ (l'Algérie, la Mauritanie et le Niger), la CEDEAO et ses Etats membres, pour renforcer davantage la réponse collective de l'Afrique aux défis actuels au Mali, ainsi que pour mobiliser l'appui politique et l'assistance de la communauté internationale dans son ensemble.

